

# Newsletter de la Formation doctorale

## n°3 – Mai 2019

### *Fonds d'Intervention pour la Recherche : Enseignants-chercheurs invités 2020*



Vous trouverez l'ensemble des documents (dossier de candidature, grille de rémunération, procédure de remboursement Frais de mission, document Stratégie internationale d'AMU)

ainsi que le MODUS OPERANDI relatifs à cette campagne en suivant le lien AMUbox :

[FIR Invités](#)

Les candidatures, accompagnées de l'avis du directeur de l'unité de recherche, devront être transmises (en version électronique) au plus tard le 04 juin 2019 à la DRV Pôle 1 à l'adresse suivante : drv-pole1-aap@univ-amu.fr à l'attention de Mme Eléa ROPIOT pour un examen prévu au CAcR du 04 juillet 2019.

▮ Une attention particulière sera portée aux candidatures dans le cadre des partenariats stratégiques internationaux d'AMU.

### *Groupes de travail :*

- Le groupe de travail sur les FORMATIONS DOCTORALES avance efficacement :
  - Rafraîchissement de la Convention individuelle de formation, validée lors de la dernière réunion du collège doctoral
  - Catégorisation de l'offre de formation.

Ces deux éléments seront prochainement mis en ligne dans Adum.

- Le groupe de travail CODIRECTION a permis de faire une proposition concrète sur les circuits de validation.

## Prix doctoral 2020

AddThis Sharing Buttons

Share to FacebookShare to

TwitterShare to LinkedInShare to

EmailShare to Plus d'options...

La Chaire Unesco Alimentations du monde offre un prix pour récompenser des thèses soutenues en 2017 ou 2018, de grande qualité scientifique et présentant un réel intérêt pour la progression de la connaissance, des approches ou des méthodes relatives aux problématiques de la durabilité des systèmes alimentaires.

Plus d'informations dans l'appel à candidature ci-dessous.

[Téléchargez l'appel à candidature](#)

Envoyez votre dossier avant le 31 août 2019 à [Hélène Lançon](#)

## En 2019, devenez lauréat de la Fondation Paralysie Cérébrale!

La Fondation Paralysie Cérébrale lance son appel à candidature visant à accompagner par des aides individuelles des doctorants ou des post-doctorants dont les travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche sur la paralysie cérébrale et dont le laboratoire d'accueil se trouve en France.

L'objectif de cet appel à candidature est de promouvoir des recherches sur la paralysie cérébrale dans les domaines des sciences humaines et sociales (économie de la santé, psychologie, sociologie, information et communication, etc.), de l'épidémiologie et de la santé publique.

Nous espérons que cet appel à candidature pourra vous

intéresser personnellement et vous remercions de bien vouloir également le diffuser auprès de vos collègues, collaborateurs, étudiants et auprès de toutes équipes ou toutes personnes de votre connaissance potentiellement intéressée par ce soutien de la Fondation.

Les documents relatifs à cet appel d'offre sont téléchargeables en ligne ci-dessous:

[Appel à candidature Bourse 2019](#)

[Formulaire de demande de financement Doctorat 2019](#)

[Formulaire de demande de financement Post-doctorat 2019](#)

La date limite d'envoi du dossier de candidature est le 10 juillet 2019 (13h, heure de Paris) au plus tard.

## Appels à projet Bourses post-doctorales AXA



Axa Research Fund finance des projets de recherche fondamentale dédiés à une meilleure compréhension des risques, des menaces et des défis sociétaux.

A ce titre, l'appel à projet Bourses post-doctorales AXA a été lancé et consiste en 2 appels à proposition distincts, pour les thématiques suivantes :

a) Cyber Risk : Creating a Safer Cyberspace

Call for proposals

[Cyber Risk : Creating a Safer Cyberspace](#)

b) Towards an improved and better supported Mental Health

Call for proposals

[Towards an improved and better supported Mental Health](#)

Cet appel à projet permet de financer le salaire d'un post-doctorant et le coût de son projet de recherche pour une durée max. de 24 mois, à hauteur de 125.000 euros.

Dans ce cadre, nous vous prions de bien vouloir nous retourner les dossiers des unités de recherche souhaitant répondre à cet appel, par voie électronique en version WORD, au plus tard le 14 mai 2019, à l'adresse mail générique : [drv-aap-pole1@univ-amu.fr](mailto:drv-aap-pole1@univ-amu.fr)

Ce dossier rédigé en anglais devra comporter :

About the candidate

- name, □ last name □ date of birth □ date of PhD defense
- date of Current university he/she is affiliated with
- short CV (3 pages maximum)

About the research program

- project's description: 3000 characters including spaces

Seul l'établissement est susceptible de soumettre et déposer les projets retenus par AMU sur la plateforme AXA pour un candidat maximum par thématique.

*Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur*

*Chapitre II : Montant et conditions d'application des droits d'inscription*



Article 5

Les usagers inscrits en doctorat, à l'habilitation à diriger des recherches et aux diplômes sanctionnant les formations dispensées au cours du troisième cycle des études médicales, odontologiques et pharmaceutiques à l'exception des cycles courts acquittent les montants des droits fixés dans le tableau 1\*.

Les usagers régulièrement inscrits en doctorat au titre de l'année universitaire 2018-2019 qui soutiennent leur thèse entre le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et le 31 décembre 2019 n'acquittent aucun droit d'inscription au titre de l'année universitaire 2019-2020.

Les usagers régulièrement inscrits en doctorat à partir de l'année universitaire 2019-2020 qui soutiennent leur thèse entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de l'année universitaire suivante n'acquittent aucun droit d'inscription au titre de cette nouvelle année universitaire.

\*Précisions : l'ensemble des usagers en doctorat ou en HDR sont éligibles à des droits d'inscription au taux normal (380€) ou à taux réduit (253€).

En ce qui concerne le fait de soutenir sa thèse en fin d'année civile, c'est-à-dire de terminer son cursus entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, cette situation est couverte par la décision du conseil d'administration 23 octobre 2012.

## Formations pour les doctorants

---

### « Outils de la thèse » (Modules SCIENTIFIQUES) :

- LaTeX, premiers pas : 13/05 matin, Marseille St Charles
- Aller plus loin avec LaTeX : 13/05 après-midi, Marseille St Charles
- Word pour documents longs – Produire sa thèse : 14/05, Campus Aix
- Rédiger sa bibliographie de thèse avec Zotero : 28/05, Campus Luminy

### « Séminaires transversaux » (Modules SCIENTIFIQUES) :

Vous pouvez toujours vous préinscrire au séminaire interdisciplinaire :

Analyse des Réseaux et applications : suivi "à la carte" possible en fonction de l'intérêt que vous pourrez trouver à chaque séance, qui aborde la notion de réseaux sous l'angle d'une discipline à chaque fois différente.

La séance du mois de mai sera la dernière ; IMéRA, Marseille.

## Formations pour les doctorants

---

### « Compétences propres au métier de chercheur » (Modules PROFESSIONNALISANTS) :

Vous pouvez toujours vous préinscrire au module dédié aux questions de propriété intellectuelle, animé par un intervenant de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle : « **Propriété intellectuelle : l'INPI vous dit tout** » : 25/04 matin, Marseille St Charles.

### Formation sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique :

#### Formation en ligne Intégrité Scientifique dans les métiers de la recherche (AMÉTICE)

La session qui a ouvert en mars 2019 fermera le lundi 29 avril à minuit.

L'examen des validations se fera au mois de mai par le collège doctoral qui actualisera les informations dans ADUM.

#### Formation en ligne Ethique de la Recherche (plateforme FUN : France Université Numérique)

La session qui a ouvert le 23 avril fermera le 28 juillet. Attention date limite d'inscription 28 mai.

Attestation de suivi délivrée par FUN à entrer par les doctorants dans ADUM. Attribution du crédit d'heures par les EDs. Un listing des doctorants ayant validé la formation (nom, prénom, matricule ADUM) sera demandé aux EDs courant octobre.

Rappel : Le suivi de ces 2 formations est OBLIGATOIRE pour les doctorants ayant débuté leur thèse à partir de septembre 2017. Leur validation permet d'obtenir 10 heures de formation professionnalisante chacune.

### « Compétences relationnelles, organisationnelles et managériales » (Modules PROFESSIONNALISANTS) :

- Se préparer au recrutement, via 2 techniques pratiquées par les grands groupes :

\* **Live Video Interview Training** : simulation d'entretien individuel à distance via Skype, rdv à votre convenance

\* **Atelier de simulation d'entretien collectif** : 09/05, Marseille St Charles

- **Savoir Gérer un Projet en Entreprise**: deux journées pour comprendre la spécificité du travail en mode projet en entreprise, ses acteurs, ses modalités, sur la base d'exemples concrets : les 2 et 3 mai, Marseille St Charles



Félicitations à Tom Mébarki pour sa qualification en finale nationale du concours Ma thèse en 180 secondes qui aura lieu le 13 juin à Grenoble.

*La "folie organisée" dans l'opéra buffa rossinien. Vers une transhistoire du son. Perception, Représentations, Image, Son, Musique (PRISM) – Ecole doctorale 354 Langues, Lettres et Arts.*

Nous vous communiquerons l'adresse internet du live pour suivre l'évènement en direct....

D'ici là interview de Tom le 10 mai sur France Inter dans l'émission [Le Club de la tête au carré](#) de 14h à 15h.